


Critères pour ouvrir une GenèveID ou un dossier électronique du patient (DEP)

Conditions d'inscription à  et .

 Pièce d'identité suisse (carte d'identité ou passeport)

OU

Livret pour étrangers (B, C, Ci, F, G, L, N, S)

OU

Carte de légitimation du DFAE

 N° AVS

 Adresse e-mail valide

 N° de téléphone portable valide

Conditions supplémentaires

- La pièce d'identité présentée doit être valide le jour de l'inscription
- Les personnes de nationalité suisse doivent être domiciliées dans le canton de Genève ou à l'étranger
- Les personnes titulaires d'un permis G doivent travailler dans le canton de Genève

Exceptions pour l'ouverture du DEP CARA

- Les personnes qui font ménage commun avec le titulaire d'une carte de légitimation
- Les mineurs de moins de 12 ans en possession d'une carte d'assurance maladie (LAMal)

bénéficient de conditions spéciales pour l'ouverture d'un DEP seulement